

Italie, MARINI : deux ans et huit mois pour délit d'opinion

Le 14 janvier à Potenza a eu lieu le dernier procès contre Giovanni Marini, en prison depuis juillet 1972, coupable de ne pas se laisser assassiner par les « squadristi » fascistes.

Notre camarade comparaissait à ce dernier procès pour huit chefs d'inculpation basés sur les nombreuses occasions où il avait manifesté clairement son opposition aux magistrats, au président du tribunal, etc. Dans le réquisitoire du procureur général furent retenues seulement les inculpations concernant le magistrat Zarra (« fasciste » et « malhonnête ») et la Cour (« tribunal espagnol »). Pour ces injures il demanda un an et deux mois, une requête assez lourde pour un délit d'opinion. Après deux heures de délibérations la Cour, sous la présidence de Rotunno – notable démocrétien de Potenza qui fit carrière pendant le fascisme – condamna Marini à deux ans et huit mois, plus du double de ce qu'on demandait !

Évidemment, pour la justice italienne, l'anarchiste Marini est coupable de ne pas se soumettre à l'autorité pénitentiaire et de continuer à lutter activement contre tous les moyens d'asservissement.

Liberté pour Marini !